



LE PETIT BULLETIN DE TENAY

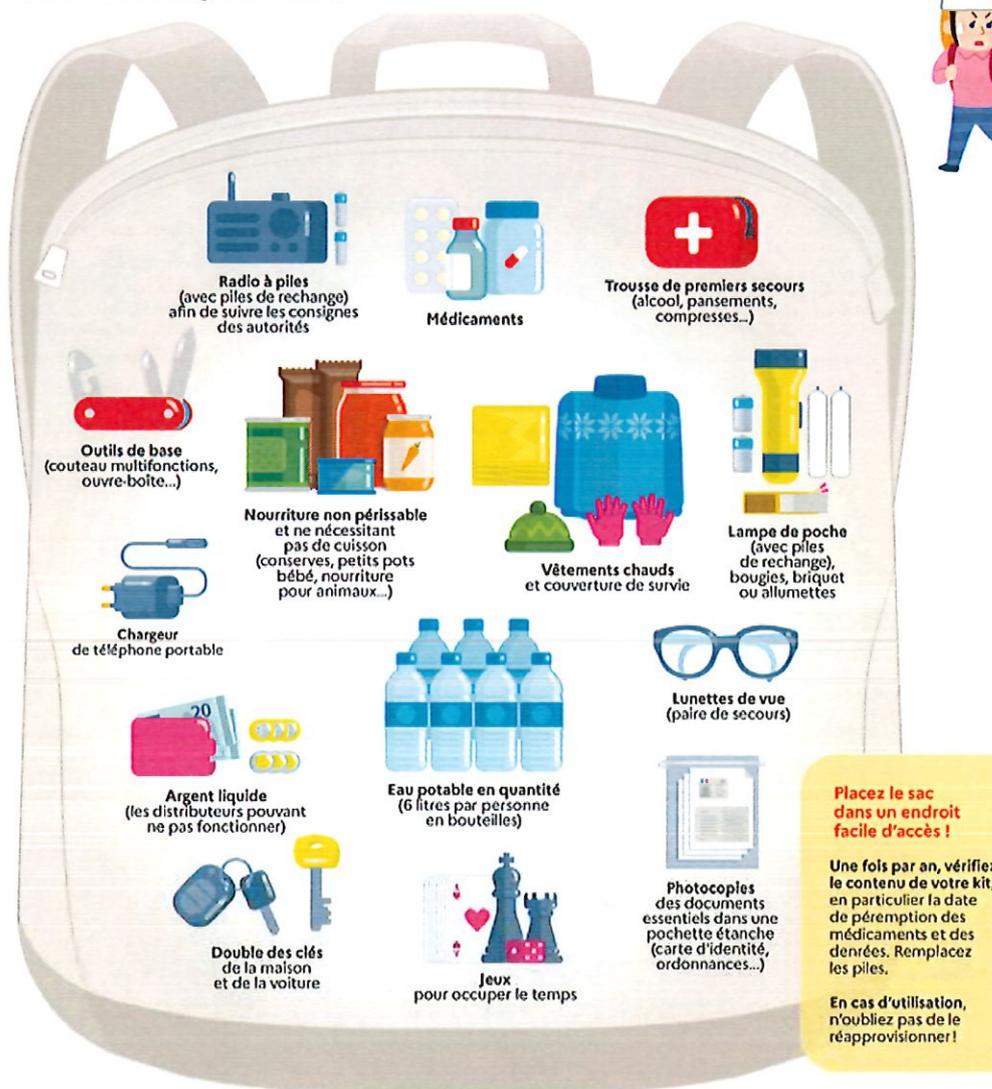


MARS 2025

KIT D'URGENCE

En cas de risques majeurs (inondation, incendie, tempête, etc.) ou d'évacuation d'urgence, il est crucial d'avoir un kit d'urgence prêt à être emporté rapidement. Ce kit doit contenir les éléments essentiels pour assurer votre sécurité et celle de votre famille.

Les indispensables à prévoir :



Ce kit doit être facilement accessible, et chaque membre de la famille doit savoir où il se trouve et quoi faire en cas d'urgence.

Prenez quelques minutes pour le préparer dès maintenant. Anticiper, c'est se protéger !



ESSAI SIRÈNE

La municipalité informe les habitants de Tenay qu'un essai de la sirène d'alerte aura lieu le **samedi 22 mars 2025 à 11h**.

Cet essai s'inscrit dans le cadre du contrôle régulier du bon fonctionnement du système d'alerte et ne doit en aucun cas être interprété comme un signal d'urgence.

Que faire ? **RIEN DU TOUT !** Il s'agit simplement d'un test, vous n'avez aucune mesure particulière à prendre.

FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS - INSCRIVEZ-VOUS !

Dans le cadre de son engagement pour la sécurité et la gestion des crises, l'équipe municipale a le plaisir de proposer une formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), entièrement financée par la commune.

Cette initiative vise à renforcer les compétences en matière de prévention et de secours, afin que chacun puisse réagir efficacement en cas d'urgence.

4 places sont disponibles pour une session à venir.

Inscriptions ouvertes jusqu'au vendredi 14 mars 2025 – Rendez-vous en mairie pour vous inscrire !

Priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas accès à cette formation via leur employeur.

Ne manquez pas cette opportunité de vous former aux gestes qui sauvent !

APPEL AUX COMMERÇANTS



Vous êtes vendeur ambulant, producteur local ou artisan ou vous connaissez quelqu'un qui aimerait exposer et vendre ses produits sur un marché de proximité, la commune de Tenay recherche de nouveaux exposants pour diversifier l'offre proposée aux habitants. Contactez la mairie pour connaître les modalités d'inscription par téléphone au 04.74.36.40.66 ou par mail mairie@tenay.fr

ÉVÈNEMENTS À VENIR

• TOUS LES LUNDIS, JEUDIS ET DIMANCHES DU MOIS DE MARS

La commune de Tenay poursuit sa campagne de trappage des chats errants, rue Centrale, afin de réguler leur population et de garantir leur bien-être. Propriétaires de chats, pensez à garder vos compagnons à l'intérieur ces soirs-là afin d'éviter toute capture involontaire.

• Samedi 08 mars de 08h00 à 13h00 - Place du Pont

L'association La Boule Tenaysienne organise une vente de choucroute afin de ravir les papilles.

• Samedi 15 mars de 09h00 à 12h00 - Place du Pont

Une vente de pizzas et galettes sera organisée par l'Albarine Basket Club de Saint-Rambert-en-Bugey.

• Mardi 25 mars de 09h00 à 11h00 - Salle des fêtes

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain organise les Mardis de l'Emploi. Venez rencontrer des entreprises et des secteurs qui recrutent près de chez vous.

• Samedi 29 mars de 16h30 jusqu'au bout de la nuit - Salle des fêtes

Après le succès de l'édition 2024, l'association SOFOLK renouvelle l'expérience en proposant un stage d'initiation de 16h30 à 18h00. À partir de 19h00, un repas partagé est organisé : chacun apporte un plat à partager pour reprendre des forces. Enfin, à partir de 20h30, la mise en pratique se fera lors du bal folk.

Samedi 21 mars à partir de 20h00 - Saint-Rambert-en-Bugey

le Musée des traditions Bugistes organise la Saint Patrick.

Le groupe de musiciens Alb'Eirinn nous fait l'honneur d'animer la soirée avec ses musiques celtiques. Le prix de l'entrée 10€/ pers. et 5€ pour les enfants (-12ans). Sur place petite restauration, bière pression et autres boissons.

OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert uniquement le matin de 08h30 à 12h00 du lundi au vendredi et le samedi 08 mars 2025 de 08h30 à 12h00

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

Pour plus d'infos, connectez-vous sur le site tenay.fr

FRANCE SERVICES

Nous vous informons qu'il n'y aura plus de permanence France Services à la mairie de Tenay le vendredi matin, du 28 février au 28 mars 2025.

Pour toute demande ou prise de rendez-vous, nous vous invitons à contacter l'agence France Services de Saint-Rambert-en-Bugey au **06 22 95 90 58** ou par mail :

strambert@france-services.gouv.fr



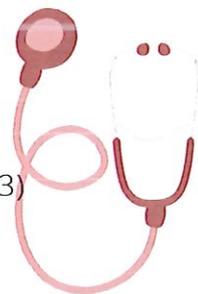
**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

Permanences à la maison médicale de Saint-Rambert-en-Bugey le samedi matin

- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64)
les **08 & 29 Mars**

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03)
les **01 & 22 Mars**



DECHETTERIE

Depuis janvier 2018, l'accès à la déchetterie s'effectue par lecteur des plaques d'immatriculation des véhicules, pour les habitants et les professionnels du territoire.

Pour accéder à la déchetterie, il faut s'inscrire au préalable, en se rendant sur le site :
<https://www.cc-plainedelain.fr/fr/s-inscrire-ou-acceder-a-son-compte-decheteries.html>

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Inscription en ligne (délais de 48h, jours ouvrés)
- Par mail (délais de 96h, jours ouvrés)
- Par courrier (délais 7 jours, jours ouvrés à réception du courrier)



Tarification au 1er janvier 2024

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.

A partir du 26ème passage, le coût est de 10 euros par passage

ORDURES MENAGERES

- Le vendredi 14 mars
- Le vendredi 28 mars



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets », « Taxe Incitative Déchets ».

BACS JAUNES

Prochaines collectes :

- Le lundi 03 mars
- Le lundi 17 mars
- Le lundi 31 mars

